



GROUPE IRD SA

(anciennement Institut Régional de Développement de
la région Nord-Pas-de-Calais SA)

Capital social : €. 44 274 913

Siège social :

40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Barœul

**Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de l'article
L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global
des rémunérations versées aux personnes les mieux
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Groupe IRD SA (anciennement Institut Régional de Développement de la région
Nord-Pas-de-Calais SA)

40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Barœul

www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise®



Associés Gérants
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHULDEN

Associés
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise*

9, rue Delesalle
PA du pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 74 64 40
Courriel : audit@aequitas.fr

 **Marqueur de réussite !**

www.aequitas.fr
blog.aequitas.fr



Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 527.645 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

La Madeleine, le 4 juin 2018

Pour AEQUITAS AUDIT



Benoît VANDERSCHULDEN
Commissaire aux Comptes





Les entrepreneurs investisseurs.

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

527.645 €

Fait à Marcq-en-Barœul, le 4 juin 2018


Thierry Dujardin
Directeur Général



GROUPE IRD

SA au capital de 44 274 913.25C RCS Lille 456 504 877 TVA FR 64 456 504 877
Siège social : 40 rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
T. +33 (0)3 59 30 20 04 - F. +33 (0)3 59 30 20 59 - Site : www.groupeird.fr